



© Michigan University

La cascade en elle-même a un intérêt paysager, on peut y observer de nombreuses plantes liées à la forte hydrographe ambiante et des « marmites de géants » qui sont des cuvettes creusées dans la roche par la force de la Vézère. La richesse botanique de ce site est indéniable, elle induit une diversité entomologique importante. Ainsi un papillon et 4 espèces de Chrysomèles, rares ou exceptionnelles pour la France ont été inventoriés sur ce linéaire de Vézère... D'autres espèces faunistiques semblent apprécier ce lieu comme la Loutre d'Europe (Lutra lutra), et des chauves-souris (ou Chiroptères) comme Barbastelle (Barbastellus), le Murin de Bechstein (Myotis bechsteini), le Murin à oreilles échancrees (Myotis emarginatus), le Grand Murin (Myotis myotis), ou le Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros, photo ci-contre).





Marmite de géant

L'entaille creée par la Vézère est très profonde mais peu large. Ainsi, dans le fond des gorges, le passage de la rivière crée des conditions microclimatiques particulières (forte hygrométrie et températures fraîches et tamponnées). Ces conditions écologiques favorisent le développement d'une flore d'influence montagnarde qui ne se développe habituellement pas à des altitudes aussi basses. Ces plantes formant par endroit un habitat rare qui est la mégaphorbiais (*méga* : grand en grec et *phorbe* : feuilles). Ces formations humides dé bord de cours d'eau sont d'une grande diversité floristique et très fleuries au mois de juin.

les richesses du site

Statut et règlementation

Le site fait partie de l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique : il s'agit d'une ZNIEFF de type I n°74000075, « Vallée de la Vézère au Saut de la Virolle », d'une surface de 292 hectares.

Le site est également un SIEM (Site d'Intérêt Ecologique Majeur) inscrit dans la charte du PNR de Millevaches en Limousin. Il a une surface de 173 hectares.

Le saut de la Virolle est inclus dans le Site Natura 2000 des Gorges de la Vézère autour de Treignac (surface de 345 hectares). La rédaction du Document d'Objectifs ainsi que l'animation ont été confiées au Centre Régional de la Propriété Forestière. Le dernier Document d'Objectifs a été validé en 2010.

Au niveau réglementaire, la Vézère est classée :

- En tant que rivière réservée à l'utilisation hydroélectrique en amont du barrage de Monceaux-la-Virolle, ainsi que ses affluents dans le tronçon concerné (Décret 86 - 404 du 12 mars 1986).
 - Au titre de l'article L 432-6 du Code de l'Environnement (dispositifs de franchissement) sur la totalité de son cours à l'exception des retenues de Viam et Bariousses.
 - En tant que rivière dont les eaux ont besoin d'être protégées ou améliorées pour être aptes à la vie des poissons, à l'amont du viaduc des Carderies, à l'exception de la retenue des Bariousses (arrêté du 1er décembre 1986).

Partenaires financiers



1



2/2224 Запись на хранение

Carte d'identité



Le Saut de la Virolle



ESPACES
NATURELS
du LIMOUSIN
CONSERVATOIRE RÉGIONAL

Fiche de site

Historique du site

Le site a été découvert pour sa richesse botanique par les naturalistes régionaux durant les années 1970. Ainsi, les gorges de la Vézère ont été retenues dans les premiers inventaires ZNIEFF des années 1980.

L'intérêt des gorges a amené très rapidement le Conservatoire des Espaces Naturels à s'assurer de la maîtrise foncière sur les parcelles les plus remarquables et permettant l'acquisition en 1995 de près de 6 hectares dont le site du Saut de la Virole lui-même. Les travaux hydro-électriques à proximité (barrages, conduites forcées) ont largement façonné le site.

Par son attrait touristique, le Saut de la Virole a été et est encore un lieu très fréquenté et le sujet de nombreux projets visant à promouvoir ce site remarquable.

Les actions de gestion

Des inventaires ont été réalisés et des mesures de gestion du site ont été préconisées en 1996. La non intervention a été choisie afin de faire vieillir les peuplements forestiers pour garantir un meilleur accueil de la biodiversité strictement forestière. L'accent a été mis sur la préservation des conditions du micro-climat local, lié à l'encaissement de la vallée et à l'ambiance forestière qui est favorable à l'ensemble de la végétation qui s'y épanouit.

Aujourd'hui, la volonté du Conservatoire est toujours de préserver la diversité des peuplements forestiers, de garantir leur bon vieillissement, de conserver les milieux ouverts et espèces présentes. La valorisation du site passe aussi par l'amélioration de son accessibilité.

Recommendations

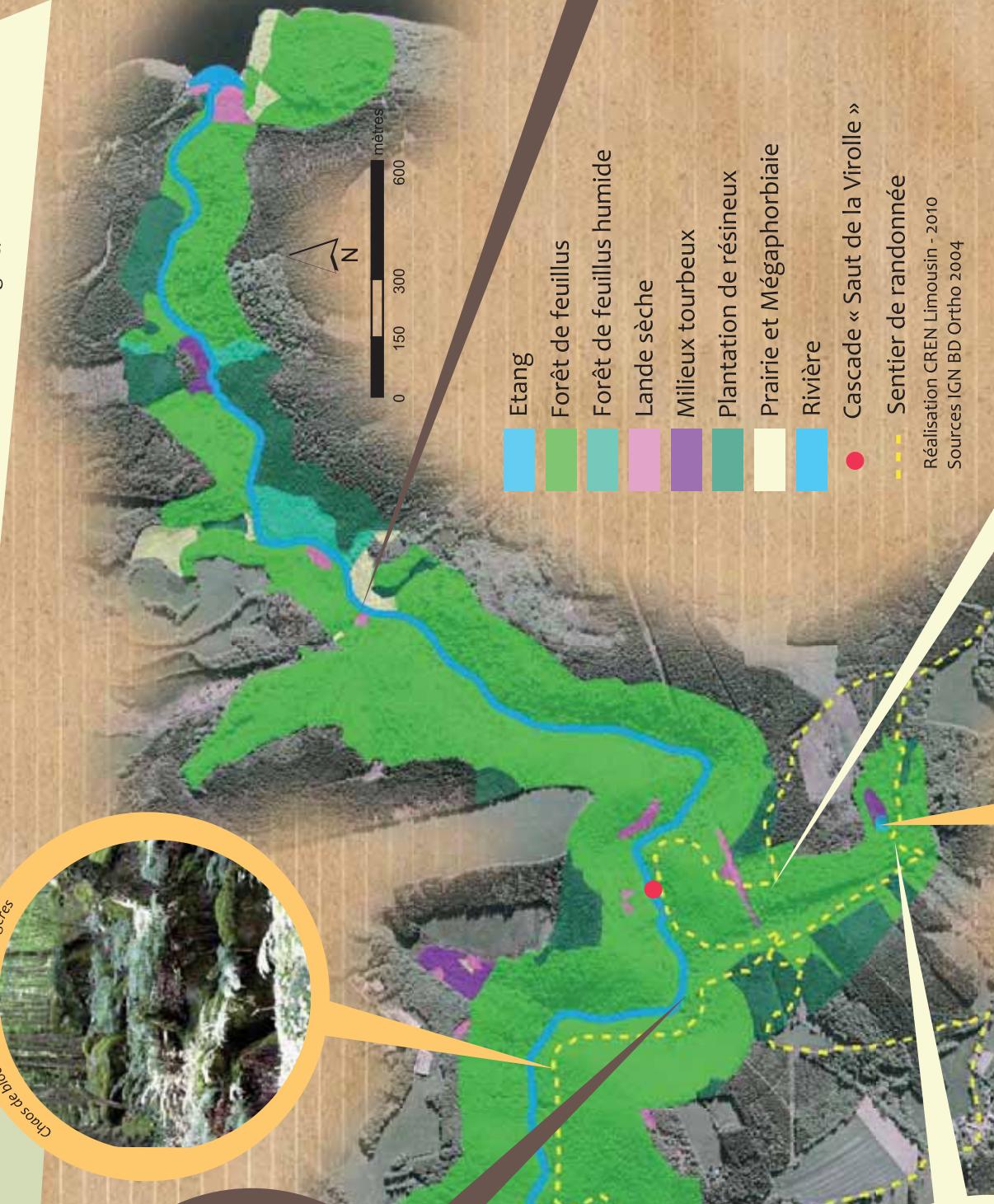
Le niveau de la Vézère peut monter rapidement en raison de lâcher de barrage, il faut donc être prudent lorsque vous vous trouvez en bordure du cours d'eau. Soyez prudents aux abords de la cascade, les parois rocheuses peuvent être très glissantes.

Des fiches de randonnées sont disponibles auprès de la mairie de Lestards et des offices de tourisme.

Intérêt du site.

Pourquoi le Gérons-nous ?

Les gorges de la Vézère offrent une zone de quiétude et de refuge pour la faune mais abritent également des milieux et espèces floristiques montagnardes remarquables pour la région Limousin, qu'il convient de préserver. Les menaces les plus importantes sur le site sont la fermeture des milieux ouverts et la destruction des formations de feuillus. C'est pourquoi le Conservatoire a souhaité s'investir pour la conservation de ce site afin d'y réaliser les actions nécessaires pour maintenir et améliorer cette biodiversité à la fois spécifique et paysagère.



Espèces emblématiques

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

Reine de nos rivières, la Loutre est un Mustélidé tout comme le Blaireau. De la tête à la queue, tout son corps est adapté, profilé pour la vie aquatique. Difficile à observer, on peut en revanche reconnaître aisément les traces et indices qu'elle laisse derrière elle comme les épreintes (crottes bien caractéristiques).

L'Ail de la victoire (*Allium victorialis*)

Espèce emblématique du site étant donnée sa répartition régionale limitée à quelques stations en Corrèze. C'est une espèce montagnarde à large amplitude trophique, des sols neutres à moyennement acides, poussant dans les bois, ravins et pelouses rocheuses.



La Barbastelle (*Barbastella barbastellus*)

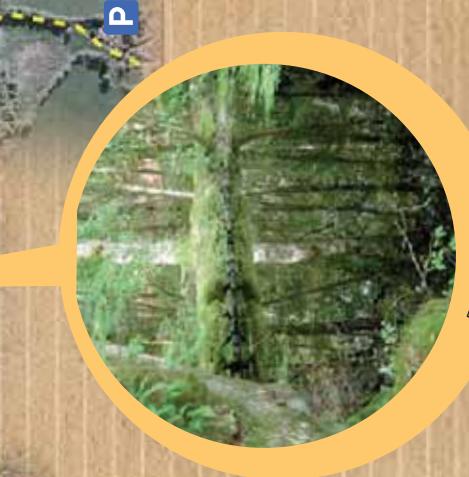
Espèce remarquable au pelage entièrement sombre dont les yeux semblent être à l'intérieur de ses oreilles. Elle affectionne les forêts de feuillus denses présentant des couloirs et zones ouvertes pour trouver son repas.



© Louis-Marie PREAU



« Panneau d'accueil »



« Etang de Coissac »